Comme vous le savez probablement, les professeurs de l'ÉTS sont présentement en moyens de pression dans le cadre des négociations de leur convention collective. Les revendications majeures des professeurs sont les suivantes :

1- Ramener le ratio étudiants/professeur à un niveau acceptable et comparable aux autres facultés de génie des autres universités (33 EEETP par professeur à l'ÉTS contre 21 en moyenne au Québec et 24 à la Polytechnique);
2- Augmentation salariale pour rattraper l'échelle salariale des professeurs de Polytechnique.

Les professeurs n'ont plus de convention collective depuis juin 2014. À ce jour, 8 rencontres en présence d'un conciliateur se sont déroulées. Les professeurs ont déposé une contre-proposition à l'ÉTS, sans succès.

Cependant, ce sont présentement les étudiants qui payent le prix l'impasse entre l'ÉTS et ses professeurs. S'il n'y a pas de résolution rapide du conflit, **474** étudiants et étudiantes, dont **65** finissants et finissantes, verront leurs cours annulés sans remboursement. Des conséquences sur leur cheminement sont à prévoir. Pour les finissants et finissantes, des retards d'obtention du diplôme et des pertes d'opportunités d'emploi peuvent être anticipés.

Ainsi, nous souhaitons voir l'ÉTS s'entendre le plus rapidement possible avec les professeurs afin d'éviter que les étudiants et étudiantes perdent leur session et afin d'éviter de compromettre leur cheminement.

PRÉNOM	NOM	CODE PERMANENT